

**Inauguration de la maison de santé pluridisciplinaire
Inaugurations de la place Henri Brives avec création d'une halle
couverte et de l'aménagement des rues des Sables de Dronne et de
l'avenue de Beaumont**

Saint-Pardoux-la –Rivière, le vendredi 1 août 2014

Allocution de M. Jacques BILLANT, préfet de la Dordogne

Je tiens à vous remercier, M. le Maire, de m'avoir convié à cette manifestation qui me permet d'inaugurer avec vous des équipements essentiels à la vie d'une collectivité.

Ces réalisations s'inscrivent dans la politique d'aménagement du territoire que nous menons ensemble, Etat et collectivités, et je crois pouvoir dire que nous le faisons de façon très volontariste en Dordogne.

J'en veux pour preuve cet aboutissement à Saint-Pardoux-la-Rivière des travaux d'aménagement du bourg et de la maison de santé pluridisciplinaire.

Pour dynamiser votre bourg-centre, vous avez décidé, M. le Maire, d'entreprendre ce chantier de création d'une halle et de places de parking au niveau de la place Henri Brives.

Nous constatons cet après-midi combien cela est une réussite en termes d'embellissement et de sécurisation des lieux.

Nous savons tous combien nos concitoyens sont attachés à leur cadre de vie. L'enjeu que nous devons porter ensemble consiste donc à assurer une égalité des territoires qui permette d'offrir à chaque Français une égalité d'accès aux services publics et aux équipements essentiels à la qualité de vie, que ce soit en milieu urbain ou en milieu rural.

Je pense bien sûr aux commerces, aux transports, à la culture, à la sécurité, à la santé, au logement, à l'accès à l'emploi, à la formation ou encore aux infrastructures sportives.

Je sais que ce n'est pas facile, mais nous ne devons pourtant pas dévier de notre objectif, à savoir donner à tous les mêmes chances où qu'ils habitent, tout en sachant que l'égalité ne signifie pas l'uniformité, ce qui nous demande d'innover et de penser les outils qui nous permettront d'atteindre cette qualité de service.

C'est ce que nous avons fait en décidant de construire à Saint-Pardoux-la-Rivière une maison de santé pluridisciplinaire.

Cette réalisation est le fruit d'une profonde réflexion menée sur votre territoire et l'aboutissement d'un travail de longue haleine réalisé en coordination entre les élus locaux et les professionnels de santé, avec l'appui de l'Etat, de l'Agence régionale de santé, du Conseil régional et du Conseil général.

La construction de cette maison de santé pluridisciplinaire est structurante pour le bassin de vie, car elle vise à maintenir une offre de soins de qualité adaptée au besoin de sa population et à favoriser l'attractivité globale de votre territoire.

Plus largement, elle répond à la problématique majeure de la désertification médicale, à laquelle est confrontée la Dordogne, comme beaucoup d'autres départements ruraux en France.

Sur ce sujet, notre département ne fait pas exception. Nous souffrons d'une démographie très défavorable chez les professionnels de santé. Dans ce département très vaste, la densité des médecins y est faible, il y'a ainsi moins d'un généraliste pour 1000 habitants. Et plus d'un quart d'entre eux sont âgés de plus de 55 ans. Ils cesseront donc leur activité dans les prochaines années, sans que la pérennité de leur cabinet ne soit garantie par l'arrivée de médecins plus jeunes, ces derniers étant parfois peu enclins à venir s'installer en milieu rural.

Ce déficit d'effectifs se retrouve chez l'ensemble des professionnels de santé de proximité, aussi bien dans les métiers de soins à la personne que dans les professions libérales telles que celles d'infirmiers, de dentistes ou de kinésithérapeutes.

Cette situation est d'autant plus difficile que la population périgourdine est vieillissante - je rappelle que près d'un tiers de la population est âgée de plus de 60 ans – et que les personnes âgées ont généralement des besoins de santé accrus et nécessitent d'être mieux accompagnés sur le plan médical.

Face à cet enjeu, les élus et les professionnels de santé en Dordogne s'investissent et multiplient les initiatives locales pour lutter contre la désertification. Les maisons de santé pluridisciplinaires font partie de ces initiatives, elles ne sont pas les seules.

11 maisons de santé pluridisciplinaires sont déjà en activité en Dordogne, 10 autres sont en cours de construction ou en projet.

Ici, à Saint-Pardoux-la-Rivière, vous avez fait vôtre cet enjeu de santé et de cohésion sociale pour parvenir à la solution la plus adaptée aux besoins de la population.

Mesdames et Messieurs, proximité, attractivité et solidarité, c'est le message que je voulais partager avec vous cet après-midi.

Nous avons déjà réussi à relever ensemble de nombreux défis sous-jacents à ces 3 mots en Dordogne.

Malgré le contexte difficile, malgré les inquiétudes des uns et des autres, je sais pouvoir, comme ici à Saint-Pardoux-la-Rivière, compter sur votre mobilisation et votre sens de l'intérêt général pour essayer de garantir partout cette égalité des territoires à laquelle nous tenons tant.

Je vous en félicite et vous en remercie.